

Département : Pyrénées Orientales

Commune : Banyuls-sur-Mer

Tempête : Tempêtes du 16 au 18 décembre 1997

149

LITTORAL

BANYULS-SUR-MER

Indép du 19/12/97

"En 25 ans, jamais un coup de mer n'a fait autant de dégâts"

Alors que la tempête devrait se calmer aujourd'hui, les discussions entre Banyulencs vont bon train et sont alimentées par ce phénomène étonnant que l'on constate d'habitude pendant les équinoxes. Témoignages de ceux qui ont vu arriver sur eux de gigantesques vagues !

Hier matin, Banyuls pansait encore les plaies de la tempête stupéfiante qui a dévasté la côte, mardi soir et mercredi matin. Sur le port les dégâts sont impressionnants : jetée, compteur et banc arrachés, monticules de graviers et détritus en tous genres témoignent de la violence des vagues.

"On a construit sur la mer !" A côté de la capitainerie, les marins-pêcheurs se retrouvent et les discussions alimentées par le phénomène, vont bon train. "En 25 ans, je n'ai jamais vu ça, mais que voulez-vous, on a construit sur la mer et elle reprend parfois ses droits, comme pour punir l'homme", explique Henri 68 ans ancien pêcheur. L'un de ses collègues est moins formel : "C'est pas extraordinaire, mais c'est vrai que cela n'était pas arrivé depuis longtemps et à chaque fois on s'étonne, on aurait dû depuis le temps tirer des enseignements des leçons données par la mer". Jean, 48 ans, marin en activité n'est pas lui aussi surpris : "On s'étonne, mais la mer reprend ses droits, le port et certains digues ont été construits en dépit du bon sens, on a fermé les accès de la mer, alors forcément...". Les hommes scrutent l'horizon et espèrent que le niveau de la mer qui a augmenté selon eux de plus d'un mètre, va baisser rapidement. "Ce n'est qu'après, quand le calme sera revenu que l'on pourra estimer les dégâts", affirme le propriétaire d'un grand

voilier.

Des drames évités. Chez Paul, un restaurant de la Promenade, on n'est pas prêt d'oublier ce qui, à trois reprises a dévasté la salle, comme l'explique le patron : "La première vague a déferlé dans mon restaurant le mardi à 20 h 30, alors que j'étais en train de téléphoner aux pompiers, elle a explosé les vitres et avec mes clients j'ai été projeté à l'arrière de la pièce. C'était l'apocalypse, je n'avais jamais vu ça, des jardinières de fleurs de 300 kg ont été déplacées comme une coquille de noix, c'était de la folie !". Et lorsqu'on lui demande si il y avait paniqué à bord, il répond en souriant : "Nous n'avons pas eu le temps d'avoir peur, tout s'est passé si vite, mais heureusement qu'il n'y avait pas de clients juste derrière la baie vitrée, car cela aurait pu être dramatique !".

La vague passée, il est resté 20 cm de graviers dans le restaurant. Alors Paul et son équipe ont nettoyé pour pouvoir poursuivre leur activité, mais à 23 heures, la tempête frappe à nouveau et puis encore à 5 heures du matin mercredi. Malgré tout, Paul reste optimiste et son savoir-faire lui permet de garder la "boutique" ouverte.

Un coup du "Gargal" !. Hier encore, chez Paul, on ne parlait que de ça, et le patron racontait à ses clients et ses copains, ce qui s'était passé en espérant que désormais tout rentre dans l'ordre. "C'est un coup du Gargal !", s'exclame



La Promenade du port, n'a pas résisté aux assauts des vagues, le bitume a été arraché, les dégâts sont très importants et seront chiffrés après la tempête. Photos V.P.

Jean-Pierre dit le Capitaine, qui a passé une bonne partie de la nuit à surveiller son bateau de promenade amarré à Port-Argelles et de conclure : "Nous sommes dans une zone de dépression, on a pris en pleine poire ce très fort coup d'est, cela arrive tous les 20 ans environ, il faudrait en tenir davantage compte, ce n'est pas le premier et hélas pas le dernier !".

Véronique Parayre

Au port, on ne parlait que de la tempête qui a fait de sérieux ravages.



Demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle. La mairie communale : "Une tempête très importante s'est abattue sur notre village le 16 décembre, dans l'après-midi, et s'est poursuivie durant la nuit et la journée du 17 décembre. Les vents enregistrés à la capitainerie étaient largement supérieurs à 100 km/heure, et les creux de la mer d'une exceptionnelle amplitude, ont provoqué d'importants dégâts tant sur le domaine public que privé.

"Sur le domaine public : chaussée du front de mer et parking de la Méditerranée totalement dégradés ; installations électriques et d'eau arrachées sur le port et le front de mer ; quais et pontons emportés par la mer.

"Ainsi que de nombreux autres dégâts, qui momentanément n'ont pu être relevés en raison de la persistance des intempéries.

Dans le domaine privé : des vérandas, terrasses, un bar, un restaurant, un magasin et d'autres établissements privés ont subi également d'importants dommages.

Devant l'ampleur d'un tel désastre pour notre commune, je vous demanderais, M. le préfet, de bien vouloir constater l'état de catastrophe naturelle pour notre commune, et saisir la Commission interministérielle, afin que l'arrêté de reconnaissance soit établi. La liste réelle des dommages vous sera transmise dès que les services compétents (DDE - RIM) et déclarations de particuliers nous seront parvenus."

Commentaires : /

Source : SMNLR – articles de presse – tempête décembre 1997